

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

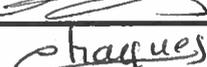
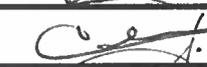
Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 26
VOTES :
 Pour : 22
 Contre : 0
 Abstentions : 4

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
 Reçu en préfecture le 03/04/2024
 Publié le 
 ID : 031-213103963-20240328-24_020-DE

Date de convocation : 19/03/2024

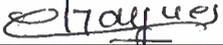
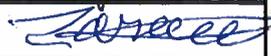
Présenté par Le Maire (1),
 A Nailloux, le 28/03/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
 A Nailloux, le 28/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AIGOUY JEAN	
ALLAOU AUDREY	
ALVES DA SILVA DANIEL	
ARPAILLANGE MICHEL	
BAUR DANIEL	
BONNEFONT LAURENT	
CABANER CHARLOTTE	
CHAYNES MARIE-THERESE	
DAHERON EMILIE	
DELMAS CHRISTIAN	
DELRIEU LUC	
GERBER BENOI MARION	
JEROME MARIE-NOELLE	
LEBRUN GUILLAUME	
LEVRAT ANNE	
MARTY PIERRE	
MESTRES CARINE	
METIFEU MARC	
NAUTRE EVA	
OBIS ELIANE	

MAIRIE DE NAILLOUX - BUDGET COMMUNAL - BP - 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PERIES MELANIE	
PONS-QUINZIN AGNES	
RIOLLET PIERRE	
THENAULT SYLVAIN	
VIVIER AURELIE	
ZARAGOZA ANTOINE	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/03/2024, et de la publication le

A Nailloux, le 28/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 031-213103963-20240328-24_020-DE

